

SUR LE CHEMIN DE L'ÉCOLE EN TOUTE SÉCURITÉ!

OBJECTIFS

- 1 J'évite les angles morts.
- 2 A pied (aussi), j'agis pour ma sécurité.

Cette fiche vous propose 2 sujets de sécurité routière à développer avec vos élèves de 5^e et 6^e primaires.



L'influence du groupe d'amis commence à devenir de plus en plus importante durant les deux dernières années du primaire. Les conséquences sont parfois la mise en danger via des défis à réaliser ou encore la distraction engendrée par les discussions lors des déplacements. N'hésitez donc pas à rappeler l'importance de prendre un temps d'arrêt avant de traverser une rue, à monter calmement dans le bus, à respecter le code de la route à vélo et en trottinette, etc. Pour garantir sa sécurité, il est important de ne pas surprendre les autres usagers de la route et d'anticiper leurs réactions.

1 J'évite les angles morts

Se trouver dans l'angle d'un camion ou d'un bus est un risque important pour les cyclistes, les utilisateurs de trottinettes, ou encore les piétons qui se trouvent sur le bord du trottoir (ou ceux qui traversent juste devant le trottoir).

1.1. DISCUSSION

Dans un premier temps, identifiez les connaissances des enfants sur les angles morts. Ont-ils déjà entendu parler de cette notion ? Ont-ils déjà été confrontés à des chauffeurs de bus et de cars par exemple qui ne les auraient pas vus ?

Certains enfants ont peut-être passé leur « Brevet du Cycliste » auquel cas, il est intéressant d'entendre leur expérience de cycliste.

1.2. VISIONNAGE D'UNE VIDÉO SUR L'ANGLE MORT

Il est possible de visionner la vidéo de Contacts <https://bit.ly/33T04b5> qui visualise les angles morts autour d'une voiture et d'un camion.

Vous pouvez ensuite distribuer aux enfants la fiche «angles morts» (voir page 3).

Astuce!

Ne te place JAMAIS à droite du camion ou du bus : s'il tourne à droite, tu seras coincé et tu pourrais être écrasé !



1.3. « VOIR » CONCRÈTEMENT LES ANGLES MORTS

Profitez d'une sortie en car avec votre classe. Sur un parking, invitez les enfants à s'installer à la place du chauffeur : voient-ils les enfants placés autour du camion via les rétroviseurs ? Les enfants prendront ainsi conscience que, s'ils ne voient pas le chauffeur, le chauffeur ne les voit pas non plus.

Conseil : « Vérifie toujours que tu as un contact visuel avec le chauffeur de bus ou de camion. Ce contact peut être « direct » ou via le rétroviseur ».

Le saviez-vous ?

Le « Brevet du Cycliste » est un projet soutenu depuis plus de 10 ans par Bruxelles Mobilité. Chaque année, 15 % des écoles primaires de Bruxelles y prennent part. Le projet est destiné aux classes de 5^e primaire et permet aux élèves de se familiariser avec le code de la route, mais aussi avec les situations de circulation à Bruxelles. Plus d'informations sur ce projet sur www.provelo.org

2 A pied, j'agis pour ma sécurité

Les enfants en 5^e et 6^e primaire ont probablement déjà une certaine expérience en tant que piéton. Cependant, il est important de rappeler certaines règles d'autant plus que la préadolescence est associée aux déplacements en groupe d'enfants. L'influence du groupe peut avoir un impact négatif sur la sécurité routière, les jeunes pouvant s'entraîner dans des défis et des prises de risques (ex : « est-ce que tu oses traverser juste devant le bus, le tram ? »).

2.1. ETUDIER LE QUARTIER ET LES ENVIRONNEMENTS

Affichez en classe une carte des environs de l'école ou utilisez votre tableau intelligent, si vous en disposez. Sur base de ce plan, les élèves vous informent des lieux qu'ils considèrent « à risques » dans l'environnement de leur école.

Les questions suivantes peuvent orienter leur analyse :

- 1) Y a-t-il des traversées où j'ai peur ? Si oui pourquoi ?
- 2) Qu'est-ce que je fais pour traverser en sécurité : quand je suis seul, avec mes parents, avec mes amis ?

2.2. SORTIE EN CLASSE

Organisez ensuite une sortie avec la classe et analysez les trois endroits perçus comme « le plus à risque » par les enfants. Réfléchissez aux solutions pour traverser à ces endroits en rappelant les règles suivantes :

- Pour traverser, **je choisis de préférence un passage pour piétons**. Je suis d'ailleurs obligé d'utiliser ce passage si je suis à moins de 20 m. de celui-ci (20 mètres = longueur de 4 voitures stationnées).
- Au passage pour piétons, les conducteurs s'attendent à voir traverser des piétons, mais **attention : passage pour piétons ne veut pas dire sécurité absolue**. Certains conducteurs peuvent ne pas s'arrêter car ils n'ont pas vu le piéton ou parce qu'ils ne respectent pas la règle. Je vérifie donc si le chauffeur m'a vu et me laisse passer.
- Si je traverse entre deux voitures en stationnement, parce qu'il n'y a pas de passage pour piétons à proximité : **je vérifie que les conducteurs m'ont bien vu et s'arrêtent**. Comme je suis caché par les voitures garées, les conducteurs qui sont sur la route ne m'ont probablement pas vu. En plus, les voitures peuvent tout à un coup « sortir » de leur place de stationnement. Je vérifie donc que les conducteurs des voitures garées m'ont vu aussi (un petit contact visuel avec le chauffeur).



- Quand je traverse à un carrefour, **je jette un coup d'œil derrière mon épaule** pour voir si des voitures n'arrivent pas de la rue derrière moi.

<https://mobilite-mobiliteit.brussels/fr/operation-cartable>

 OPÉRATION CARTABLE

 be.brussels

 BRUXELLES MOBILITÉ
SERVICE PUBLIC RÉGIONAL DE BRUXELLES

Les angles morts d'un camion

